

SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2019

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Volumes facturés	5
1.6.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	6
1.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	6
1.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	7
1.9.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	23
1.9.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	23
1.9.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	24
2.	Tarifification de l'assainissement et recettes du service.....	25
2.1.	Modalités de tarification	25
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	26
2.3.	Recettes.....	27
3.	Indicateurs de performance	28
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	28
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	28
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	30
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	31
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	32
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	33
4.	Financement des investissements.....	35
4.1.	Montants financiers.....	35
4.2.	Etat de la dette du service	35
4.3.	Amortissements	35
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	36
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	36
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	37

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Mixte
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Beaumont, Bretagne-d'Armagnac, Castelnau d'Auzan Labarrère, Cazeneuve, Eauze, Fourcès, Gondrin, Lagraulet-du-Gers, Larressingle, Larroque-sur-l'Osse, Lauraët, Montréal, Mouchan
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui, Non
- Existence d'un règlement de service Oui, Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en régie
 régie avec prestataire de service
 régie intéressée
 gérance
 délégation de service public : affermage
 délégation de service public : concession

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **5 380** habitants au 31/12/2019 (5 307 au 31/12/2018).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

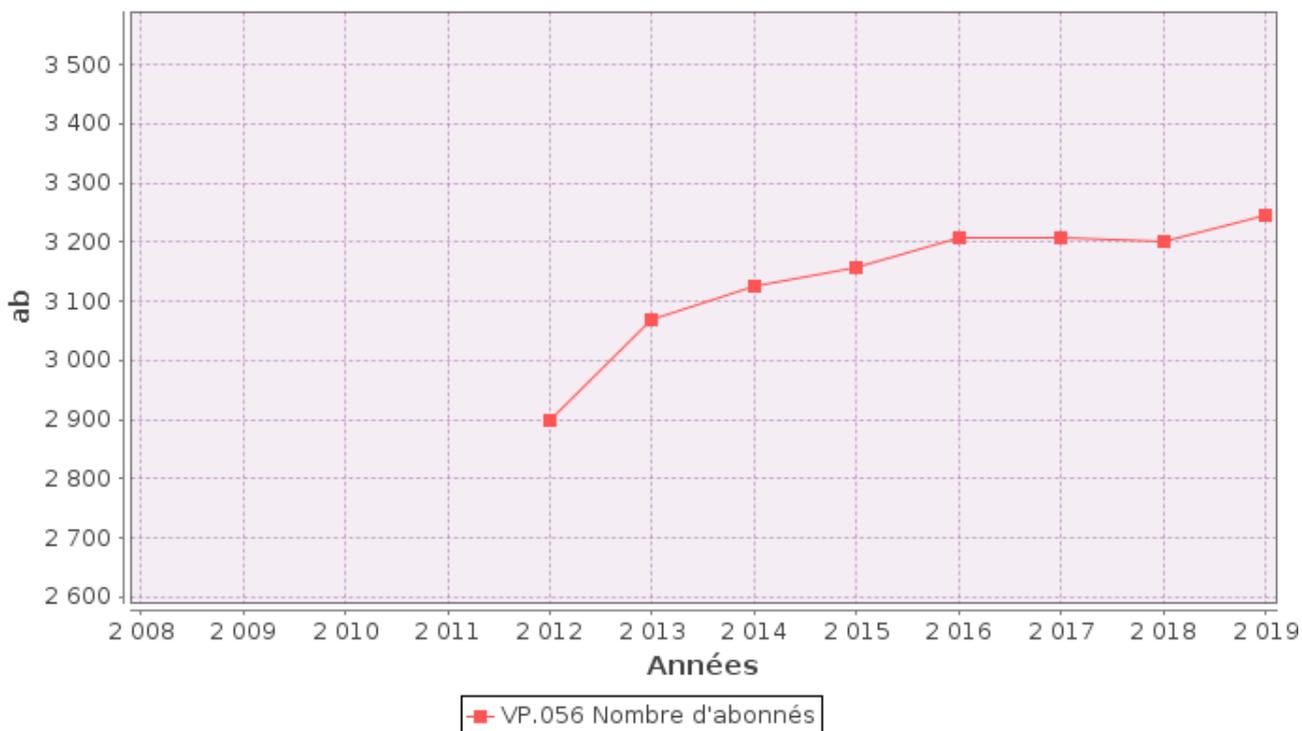
Le service public d'assainissement collectif dessert **3 244** abonnés au 31/12/2019 (3 200 au 31/12/2018).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés assainis 31/12/2018	Nombre d'abonnés domestiques assainis au 31/12/2019	Nombre d'abonnés non domestiques assainis au 31/12/2019	Nombre total d'abonnés assainis au 31/12/2019	Variation en %
Beaumont	16	15	0	15	- 6.4 %
Bretagne-d'Armagnac	107	107	0	107	0 %
Castelnau d'Auzan Labarrère	372	370	0	370	- 0.5%
Cazeneuve	0	0	0	0	-
Eauze	1654	1677	0	1677	+ 1.4 %
Fourcès	80	84	0	84	+ 5 %
Gondrin	383	393	0	393	+ 2.6 %
Lagraulet-du-Gers	37	40	0	40	+8.1 %
Larressingle	33	35	0	35	+6.1 %
Larroque-sur-l'Osse	35	36	0	36	+ 2.9 %
Lauraët	1	3	0	3	+ 200 %
Montréal	357	359	0	359	+ 0.6 %
Mouchan	125	125	0	125	0 %
Total	3200	3244	0	3244	+1.4 %

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 4 641.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de **1,66** habitants/abonné au 31/12/2019. (1,66 habitants/abonné au 31/12/2018).

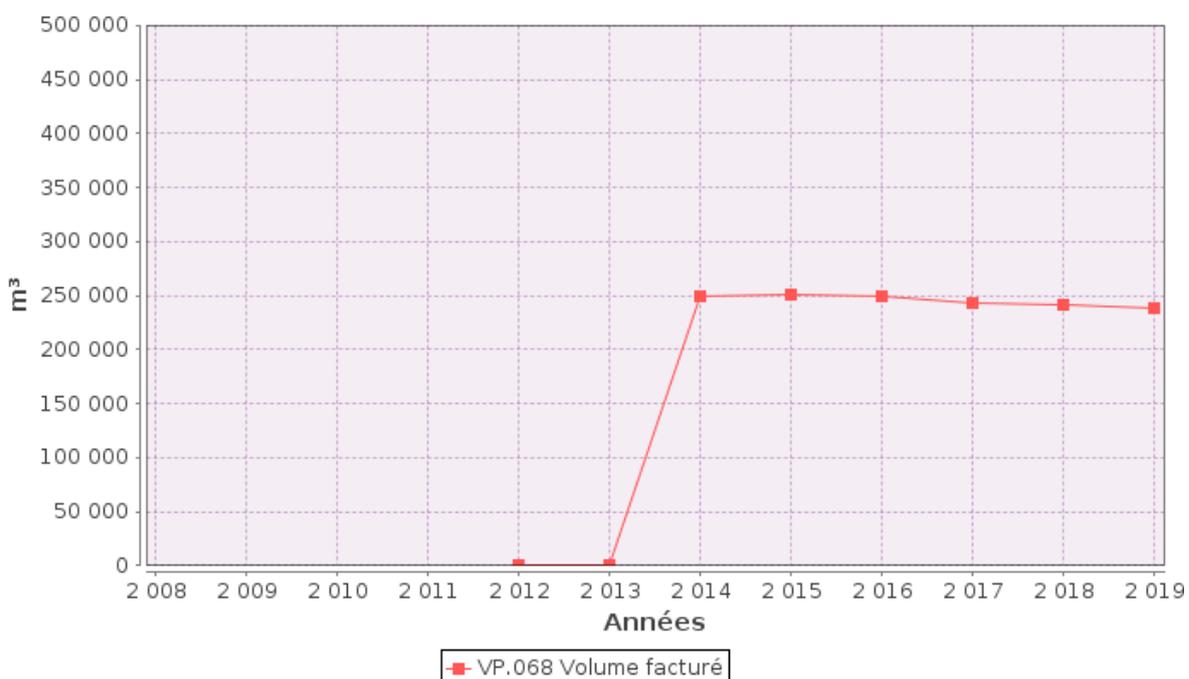


1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2018 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2019 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	240 727	238 119	- 1%
Abonnés non domestiques			
Total des volumes facturés aux abonnés	240 727	238 119	- 1%

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **0** au 31/12/2019 (**0** au 31/12/2018).

1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- **0** km de réseau unitaire hors branchements,
- **77.6** km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de **77.6** km (**76.9** km au 31/12/2018).

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **41.8** abonnés/km au 31/12/2019. (41.6 abonnés/km au 31/12/2018).

3 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Bassin d'orage	Eauze	120 m ³
Bassin d'orage	Montréal du Gers	150 m ³
Bassin d'orage	Gondrin	150 m ³

1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère **16** Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : BEAUMONT
Code Sandre de la station : 050000132037

Caractéristiques générales											
Type de traitement		Décantation physique, Filtres plantés									
Commune d'implantation		Beaumont									
Lieu-dit		A Herrin									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		60 EH									
Nombre d'abonnés raccordés		15									
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)		26									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		9 m ³ /j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Fossé récepteur => Ruisseau de Lauzérou => L'Osse									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35 mg/l		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60 %			
DCO				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50 %			
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan	Conformité	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N° 2 : BRETAGNE D'ARMAGNAC

Code Sandre de la station : 0532064V002

Caractéristiques générales											
Type de traitement		Décantation physique, filtres plantés									
Commune d'implantation		Bretagne d'Armagnac									
Lieu-dit		Chemin de Ménard									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		350 EH									
Nombre d'abonnés raccordés		107									
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)		192									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		52.5 m ³ /j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 12/08/2008									
Milieu récepteur du rejet		Fossé récepteur => Izaute									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
DCO		125 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
MES		35 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50 %			
NTK		44 mg/l		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges reçues par l'ouvrage											
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
Date du bilan	Conformité	DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
10/07/2019	OUI	14	95%	68	90 %	9.6	97 %	43.6		6.96	
24/07/2019	OUI	3		60		5.4		69		10.3	
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N° 3 : CASTELNAU D'AUZAN

Code Sandre de la station : 0532079V001

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel								
Commune d'implantation			Castelnau d'Auzan								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			700 EH								
Nombre d'abonnés raccordés			310								
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)			468								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			105 m ³ /j								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Ruisseau du Cocut => Gélise								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
DCO					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %		
MES					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NTK					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Pt					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan		Conformité		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO ₅		DCO		MES		NTK	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
31/07/2019				7		71		12		30.7	
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N° 4 : EAUZE
Code Sandre de la station : 0532119V003

Caractéristiques générales											
Type de traitement	Boues activées aération prolongée										
Commune d'implantation	Eauze										
Lieu-dit	Broustet										
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	5000 EH										
Nombre d'abonnés raccordés	1672										
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)	2792										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	750 m ³ /j										
Prescriptions de rejet											
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 10/07/2008										
Milieu récepteur du rejet	Gélise										
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)				
DBO ₅	25 mg/l		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		94 %				
DCO	104 mg/l		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		87 %				
MES	35 mg/l		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		94 %				
NTK	10 mg/l		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90 %				
Pt	2 mg/l		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		92 %				
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan	Conformité	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
09/01/2019	OUI	20	95 %	42	91 %	25	93 %	3.8	96 %	1.28	88 %
06/08/2019	OUI	5	98 %	39	94 %	6	98 %	19.3	72 %	3.05	62 %
18/12/2019	OUI	3	99 %	30	97 %	9.2	99 %	1.4	98 %	4.34	64 %
Conformité de l'agglomération											
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions issues de la directive ERU										Oui	
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N° 5 : EAUZE (GUINLET)
Code Sandre de la station : 0532119V004

Caractéristiques générales											
Type de traitement		Décantation physique, Disques biologiques									
Commune d'implantation		Eauze									
Lieu-dit		Guinlet									
Capacité/ nominale STEU en EH ⁽¹⁾		450 EH									
Nombre d'abonnés raccordés		5									
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)		75									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		67 m ³ /j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 4/10/2006									
Milieu récepteur du rejet		Ru de Guinlet => Ruisseau du Coupé => Izaute									
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou						Rendement (%)			
DBO ₅	25 mg/l	<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
DCO	125 mg/l	<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
MES		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
NTK		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
Pt		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan	Conformité	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
16/06/2019	OUI	4	98 %	50	87 %	18	91 %				
08/08/2019	OUI	11	96 %	80	90 %	34	91 %	19.3	90 %	7.22	50 %
11/09/2019	OUI	5	98 %	33	93 %	4.5	97 %				
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N° 6 : FOURCES
Code Sandre de la station : 0532133V001

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)			Décantation physique, Lit bactérien								
Commune d'implantation			Fourcès								
Lieu-dit			Au Village								
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			250 EH								
Nombre d'abonnés raccordés			84								
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)			108								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			38 m ³ /j								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Auzoue								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
DCO				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50 %			
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges reçues par l'ouvrage											
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
Date du bilan	Conformité	DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
06/05/2019		28		160		99		26.6		8.4	
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N° 7 : GONDRIN
Code Sandre de la station : 0532180V002

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)		Boues activées aération prolongée									
Commune d'implantation		LAGRAULET DU GERS									
Lieu-dit		La Gire									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1600 EH									
Nombre d'abonnés raccordés		393									
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)		696									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		410 m ³ /j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 31/08/2011									
Milieu récepteur du rejet		Auzoue									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				94 %			
DCO		125 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				84 %			
MES		50 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				92 %			
NTK		20 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt		3 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges reçues par l'ouvrage											
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
Date du bilan	Conformité	DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13/03/2019	OUI	1.9	99 %	30	94 %	2	99 %	1.2	98 %	7.24	3.5 %
06/08/2019		7	98 %	57	95 %	5.2	99 %	7.7	94 %	5.97	56 %
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Non	
Conformité globale de l'agglomération										NON	

STEU N° 8 : LABARRERE
Code Sandre de la station : 0532168V001

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)			Décantation physique, Lit bactérien								
Commune d'implantation			Labarrère								
Lieu-dit			Rue du château d'eau								
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			150 EH								
Nombre d'abonnés raccordés			60								
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)			91								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			22.5 m ³ /j								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Fossé récepteur => Izaute								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
DCO		125 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
MES		35 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50 %			
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan	Conformité	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
30/07/2019		9		73		35		6.2		10.2	
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N° 9 : LAGRAULET DU GERS
Code Sandre de la station : 0532180V003

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)				Filtres plantés							
Commune d'implantation				Lagraulet du Gers							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				80 EH							
Nombre d'abonnés raccordés				40							
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)				69							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				12 m ³ /j							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Fossé récepteur => Auzoue									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		25 mg/l			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60 %		
DCO		200 mg/l			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60 %		
MES					<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50 %		
NTK					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Pt					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan	Conformité	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
05/06/2018	OUI	4		71		17		18.1		5.22	
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N° 10 : LARRESSINGLE
Code Sandre de la station : 0532194V001

Caractéristiques générales													
Type de traitement (cf. annexe)		Décantation physique, Lit bactérien											
Commune d'implantation		Larressingle											
Lieu-dit		Au Village											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		150 EH											
Nombre d'abonnés raccordés		35											
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)		58											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		22.5 m ³ /j											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Drainage agricole => Fossé récepteur => Osse											
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅		35 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60 %					
DCO				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60 %					
MES				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50 %					
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
Charges reçues par l'ouvrage													
Date du bilan		Conformité		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
16/07/2019		OUI		12		54		49		52.1		11.6	
Conformité de l'agglomération													
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui			
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui			
Conformité globale de l'agglomération										OUI			

STEU N°11 : LARROQUE SUR L'OSSE

Code Sandre de la station : 0532197V001

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)			Décantation physique, filtres plantés								
Commune d'implantation			Larroque sur l'Osse								
Lieu-dit			Lotissement Guillaumeton								
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			120 EH								
Nombre d'abonnés raccordés			36								
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)			64								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			18 m ³ /j								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Ruisseau Le Bousquet => Osse								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
DCO		125 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
MES		35 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50 %			
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan		Conformité		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO ₅		DCO		MES		NTK	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
06/05/2019				9		51		6.7		31.8	
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N°12 : LAURAET
Code Sandre de la station : 0232203V001

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)				Filtres plantés							
Commune d'implantation				Lauraët							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				90 EH							
Nombre d'abonnés raccordés				3							
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)				5							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				13.5 m ³ /j							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Fossé récepteur => Ruisseau de Répassat => Auzoue									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25 mg/l				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60 %	
DCO		200 mg/l				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60 %	
MES						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				50 %	
NTK						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan	Conformité	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
16/06/2019		53		200		80		30.6		8.18	
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N°13 : MONTREAL DU GERS
Code Sandre de la station : 0532290V002

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée									
Commune d'implantation		Montréal du Gers									
Lieu-dit		Route de Mézin									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1000 EH									
Nombre d'abonnés raccordés		359									
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)		528									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		150 m ³ /j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 22/02/2011									
Milieu récepteur du rejet		Fossé récepteur => Auzoue									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		94 %					
DCO		125 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		84 %					
MES		35 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		94 %					
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges reçues par l'ouvrage											
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
Date du bilan	Conformité	DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13/02/2019	OUI	3	99 %	30	95 %	6.8	98 %	1	98 %	3.82	46 %
30/09/2019	OUI	3	99 %	30	96 %	2	99 %	1.4	99 %	9.52	16 %
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N°14 : MONTREAL DU GERS ARQUIZAN
Code Sandre de la station : 0532290V003

Caractéristiques générales													
Type de traitement (cf. annexe)		Boue activée culture fixée											
Commune d'implantation		Montréal du Gers											
Lieu-dit		Arquizan											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		50 EH											
Nombre d'abonnés raccordés		0											
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)		29											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		7.5 m ³ /j											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Fossé récepteur => L'Izaute											
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅		25 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60 %					
DCO		200 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60 %					
MES				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				50 %					
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
Charges reçues par l'ouvrage													
Date du bilan		Conformité		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
29/04/2018		OUI		6		78		8.4		73.4		8.04	
Conformité de l'agglomération													
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui			
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui			
Conformité globale de l'agglomération										OUI			

STEU N°15 : MONTREAL DU GERS BALARIN

Code Sandre de la station : 0532290V004

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)		Boue activée culture fixée									
Commune d'implantation		Montréal du Gers									
Lieu-dit		Balarin									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		70 EH									
Nombre d'abonnés raccordés		0									
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)		51									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		10,5 m ³ /j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Fossé récepteur => Ruisseau de Répassat => Auzoue									
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅	25 mg/l	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60 %							
DCO	200 mg/l	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60 %							
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50 %							
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan	Conformité	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
29/04/2019		< 3		53		11		5		8	
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

STEU N°16 : MOUCHAN
Code Sandre de la station : 0532292V01

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)		Filtres plantés									
Commune d'implantation		Mouchan									
Lieu-dit		Au Balagué									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		450 EH									
Nombre d'abonnés raccordés		125									
Nombre d'habitants raccordés (Estimation)		209									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		70 m ³ /j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 24/06/2011									
Milieu récepteur du rejet		L'Osse									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
DCO		200 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60 %			
MES		50 mg/l		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50 %			
NTK		100 mg/l		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt		15 mg/l		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan	Conformité	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
18/06/2019		0.7		< 30		< 2		1		9.32	
Conformité de l'agglomération											
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU										Oui	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales										Oui	
Conformité globale de l'agglomération										OUI	

1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.9.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2018 en tMS	Exercice 2019 en tMS
Station d'épuration de BEAUMONT (Code Sandre : 0532037V001)	0.5	0.46
Station d'épuration de BRETAGNE D'ARMAGNAC - 2 (Code Sandre : 0532064V002)	3.76	3.45
Station d'épuration de CASTELNAU D'AUZAN (Code Sandre : 0532079V001)	-	-
Station d'épuration d'EAUZE (Code Sandre : 0532119V003)	48.98	50.26
Station d'épuration du GOLF DE GUINLET (Code Sandre : 0532119V002)	1.35	1.35
Station d'épuration de FOURCES (Code Sandre : 0532133V001)	1.95	1.94
Station d'épuration de GONDRIN - Route de Lagraulet (Code Sandre : 0532180V002)	12	12.52
Station d'épuration de LABARRERE 1 (Code Sandre : 0532168V001)	1.62	1.63
Station d'épuration de LAGRAULET DU GERS (Code Sandre : 0532180V001)	1.05	1.25
Station d'épuration de LARRESSINGLE - 2 (Code Sandre : 0532194V002)	0.99	1.05
Station d'épuration LARROQUE SUR L'OSSE (Code Sandre : 0532197V001)	1.17	1.16
Station d'épuration LAURAET (Code Sandre : 0232203V001)	0.03	0.10
Station d'épuration de MONTREAL 2 (Code Sandre : 0532290V002)	9.78	9.5
Station d'épuration de MONTREAL ARQUIZAN (Code Sandre : 0532290V003)	0	0
Station d'épuration de MONTREAL BALARIN (Code Sandre : 0532290V004)	0	0
Station d'épuration MOUCHAN (Code Sandre : 0532292V01)	3.98	3.76
Total des boues produites	86.91	88.41

1.9.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2018 en tMS	Exercice 2019 en tMS
Station d'épuration de BEAUMONT (Code Sandre : 0532037V001)	0.11	0.31
Station d'épuration de BRETAGNE D'ARMAGNAC - 2 (Code Sandre : 0532064V002)	0	0
Station d'épuration de CASTELNAU D'AUZAN (Code Sandre : 0532079V001)	-	-
Station d'épuration d'EAUZE (Code Sandre : 0532119V003)	34.95	18.46
Station d'épuration du GOLF DE GUINLET (Code Sandre : 0532119V002)	0	0.16
Station d'épuration de FOURCES (Code Sandre : 0532133V001)	0.32	0.63
Station d'épuration de GONDRIN - Route de Lagraulet (Code Sandre : 0532180V002)	2.08	7.43
Station d'épuration de LABARRERE 1 (Code Sandre : 0532168V001)	0.48	0.12
Station d'épuration de LAGRAULET DU GERS (Code Sandre : 0532180V001)	0	0.22
Station d'épuration de LARRESSINGLE - 2 (Code Sandre : 0532194V002)	0.31	0.48
Station d'épuration LARROQUE SUR L'OSSE (Code Sandre : 0532197V001)	0.25	0.31
Station d'épuration LAURAET (Code Sandre : 0232203V001)	0	0
Station d'épuration de MONTREAL 2 (Code Sandre : 0532290V002)	1.17	5.96
Station d'épuration de MONTREAL ARQUIZAN (Code Sandre : 0532290V003)	0	0
Station d'épuration de MONTREAL BALARIN (Code Sandre : 0532290V004)	0	0
Station d'épuration MOUCHAN (Code Sandre : 0532292V01)	-	-
Total des boues évacuées	39.67	34.08

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Frais d'accès au service:		
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾		
Participation aux frais de branchement		

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

Tarifs		Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement DN 15 ⁽¹⁾	83,16 €	83,16 €
	Abonnement DN 40 ⁽¹⁾	291,06 €	291,06 €
	Abonnement DN 60 ⁽¹⁾	498,96 €	498,96 €
	Abonnement DN 100 ⁽¹⁾	1 995,84 €	1 995,84 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1,957 €/m ³	1,957 €/m ³
Autre :		___ €	___ €
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	10 %	10 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,250 €/m ³	0,250 €/m ³
	VNF rejet :	___ €/m ³	___ €/m ³
	Autre : _____	___ €/m ³	___ €/m ³

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du **05/04/2017** effective à compter du **01/03/2017** fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.

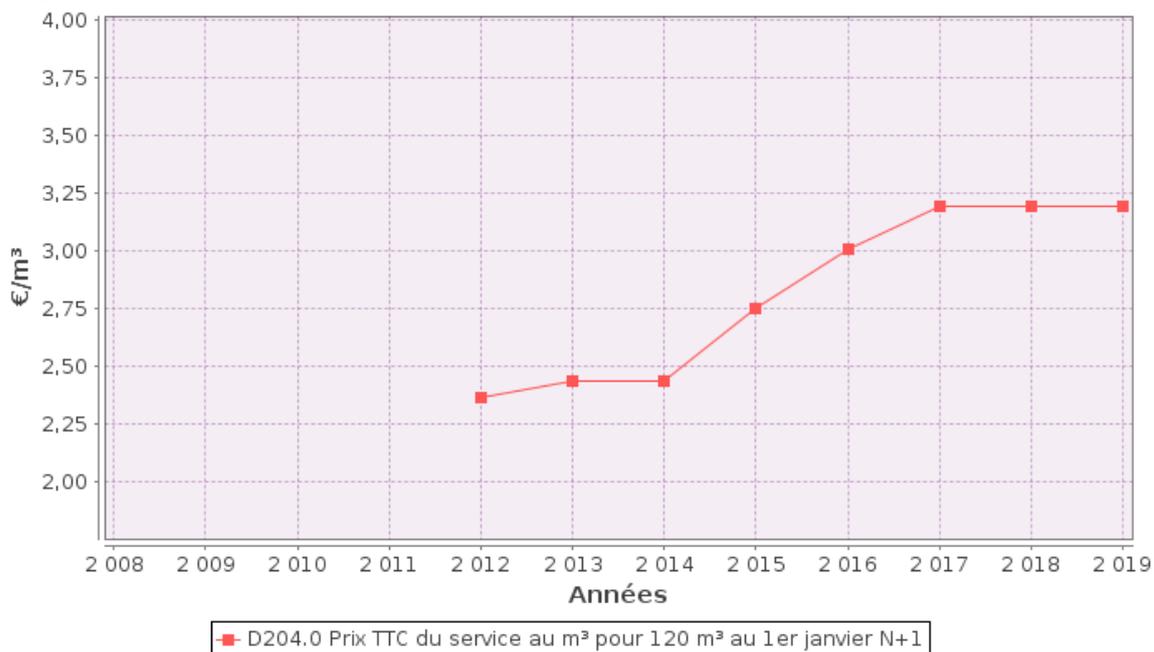
2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2019 en €	Au 01/01/2020 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	83,16	83,16	0 %
Part proportionnelle	234,84	234,84	0 %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	318	318	0 %
Part de l'abonné			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	30	30	0 %
VNF Rejet :	—	—	
Autre : _____	—	—	
TVA	34,80	34,80	0 %
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	64,80	64,80	0 %
Total	382,80	382,80	0 %
Prix TTC au m³	3,19	3,19	0 %

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.



La facturation peut s'effectuer avec une fréquence :

- Annuelle
- Semestrielle
- Trimestrielle
- Mensuelle

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	810 509,18	808 979,07	- 0.2 %
<i>dont abonnements</i>	276 630,07	268 256,69	- 3 %
Redevance eaux usées usage non domestique			
<i>dont abonnements</i>			
Recette pour boues et effluents importés	0,00	0,00	
Régularisations (+/-)			
Total recettes de facturation	810 509,18	808 979,07	- 0.2 %
Recettes de raccordement			
Prime de l'Agence de l'Eau	40 736,00	23 222	- 43 %
Contribution au titre des eaux pluviales			
Recettes liées aux travaux	103 478,89	7 052,99	- 32 %
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes	51 114,89	30 274,99	- 41 %
Total des recettes	861 624,07	839 254,06	- 2.6 %

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2019 : **808 979,07 €** (810 509,18 € au 31/12/2018).

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2019, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de **69** % (69% pour 2018).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	13
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	80%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	0%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	71

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est **71** pour l'exercice 2019 (71 pour 2018).

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(Réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2018	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
Station d'épuration d'EAUZE	167,5	100	100

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est **100** (100 en 2018).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2019	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
STEU d'EAUZE	167.5	100	100
STEU de GONDRIN	41.7	100	100
STEU de MONTREAL	31.7	100	100
STEU de CASTELNAU D'AUZAN	28.1	100	100
STEU d'EAUZE (GUINLET)	4.5	100	100
STEU de MOUCHAN	12.5	100	100
STEU de BRETAGNE D'ARM	11.5	100	100
STEU de FOURCES	6.5	100	100
STEU de LABARRERE	5.4	0	100
STEU de LARRESSINGLE	3.5	100	100
STEU de LAURAET	3	100	100
STEU de LARROQUE SUR L'OSSE	3.9	100	100
STEU de MONTREAL (Balarin)	0	-	-
STEU de LAGRAULET	4.2	100	100
STEU BEAUMONT	1.5	100	100
STEU de MONTREAL (Arquizan)	0	-	-

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100 %** (98 en 2018).

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2019	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
STEU d'EAUZE	167.5	100	100
STEU de GONDRIN	41.7	0	0
STEU de MONTREAL	31.7	100	100
STEU de CASTELNAU D'AUZAN	28.1	100	100
STEU d'EAUZE (GUINLET)	4.5	100	100
STEU de MOUCHAN	12.5	100	100
STEU de BRETAGNE D'ARM	11.5	100	100
STEU de FOURCES	6.5	100	100
STEU de LABARRERE	5.4	0	100
STEU de LARRESSINGLE	3.5	100	100
STEU de LARROQUE SUR L'OSSE	3.9	100	100
STEU de LAURAET	3	100	100
STEU de MONTREAL (Balarin)	0	-	-
STEU de LAGRAULET	4.2	100	100
STEU BEAUMONT	1.5	100	100
STEU de MONTREAL (Arquizan)	0	-	-

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **87 %** (87 en 2018).

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration de BEAUMONT :

Filières mises en œuvre		tMS
Evacuation vers une STEU (STEU d'EAUZE)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.31
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.31

Station d'épuration d'EAUZE :

Filières mises en œuvre		tMS
Compostage « Produit » NFU44095 (SYDEC)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	26.65
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		26.65

Station d'épuration du FOURCES :

Filières mises en œuvre		tMS
Evacuation vers une STEU (STEU d'EAUZE)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.63
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.63

Station d'épuration de GONDRIN - Route de Lagraulet :

Filières mises en œuvre		tMS
Compostage « Produit » NFU44095 (SYDEC)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	7.43
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		7.43

Station d'épuration de LABARRERE :

Filières mises en œuvre		tMS
Evacuation vers une STEU (STEU d'EAUZE)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.12
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.12

Station d'épuration de LARRESSINGLE - 2 :

Filières mises en œuvre		tMS
Evacuation vers une STEU (STEU d'EAUZE)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.48
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.48

Station d'épuration LARROQUE SUR L'OSSE :

Filières mises en œuvre		tMS
Evacuation vers une STEU (STEU d'EAUZE)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.31
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.31

Station d'épuration de MONTREAL 2 :

Filières mises en œuvre		tMS
Evacuation vers une STEU (STEU d'EAUZE)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	5.96
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		5.96

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2019, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **100** % (100% en 2018).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers



	Exercice 2018	Exercice 2019
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	63 929,36	70 705
Montants des subventions en €	0	311 771
Montants des contributions du budget général en €		

4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	5 198 213,28	4 665 181
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	207 710
	en intérêts	100 743

4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2019, la dotation aux amortissements a été de **266 508 €** (263 015,44 € en 2018).

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2019, **929,41** € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit **0.0039**€/m³ pour l'année 2019 (0,0036 €/m³ en 2018).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2018	Valeur 2019
Indicateurs descriptifs des services			
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	5307	5 380
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	39.67	34.08
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	3,19	3,19
Indicateurs de performance			
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	69,10%	69,10%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	71	71
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	87%	87%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0036	0,0039